

Pantin, le 18/01/2024

Les Jeux Olympiques d'été 2024 approchent à grands pas et les personnels pénitentiaires sont encore et toujours en attente de découvrir la sauce à laquelle ils seront mangés !

TROP DE FLOU, TROP D'INCERTITUDES !

Si le ministère de la Justice et la DAP ont organisé une réunion courant décembre 2023, rien de précis sur l'organisation des services, les plannings de travail, les amplitudes horaires, la charge de travail supplémentaire.... Et la reconnaissance sociale et financière de l'implication des personnels !

LES PERSONNELS ONT LE DROIT DE SAVOIR !...

Les personnels pénitentiaires, notamment en Ile de France et en région PACA, sont dans l'expectative à quelques mois de l'été. **L'UFAP UNSa Justice** juge intolérable cette absence d'information aux répercussions négatives sur la vie personnelle et familiale de l'ensemble des agents tous corps et grades confondus!

Qu'en est-il de l'organisation des congés d'été : maintien, restriction, décalage dans le temps ou suppression ? Les infos et les intox vont bon train : cela ne peut plus durer ! Pour **L'UFAP UNSa Justice**, les personnels ne seront pas les variables d'ajustement d'un évènement international.

Qu'en est-il des heures supplémentaires? Quid du décloisonnement du paiement des heures supplémentaires effectuées au-delà du bornage réglementaire des 108 trimestriels ? Sur ces sujets, la DAP et le ministère n'apportent qu'une réponse de normand et se gardent une marge de manœuvre pour évoluer comme bon leur semble ! Pour **L'UFAP UNSa Justice**, toutes les heures effectuées doivent être rémunérées et mises en paiement. La règle dite des 108 Heures n'est pour la DAP pas un frein pour imposer aux agents de les dépasser, malgré la fatigue accumulée, alors elle ne doit pas non plus être un frein pour indemniser heure pour heure ceux qui les ont effectuées ! Lors de la mise en place de l'ARTT (35 heures) en 2002, les heures supplémentaires étaient payées rubis sur ongle.

Qu'en est-il de la prime JO : reconnaissance pour tous ? Prime à la tête du client ou médaille en chocolat ? Là, rien de bien clair : c'est encore l'arbitraire qui régnera pour continuer à diviser les personnels !

Le prochain rendez-vous est fixé le 1^{er} février prochain pour un point d'information lors du CSA-AP. Que doit-on comprendre : est-ce circuler y'a rien à discuter et rien à négocier ?

L'UFAP UNSa Justice exige que les représentants des personnels soient pleinement associés à l'organisation de la DAP pendant les JO ! Le dialogue social se nourrit d'échanges, de consultations, de réflexion et de négociations !

PAS D'IMPLICATION SANS DIALOGUE SOCIAL... PAS D'IMPLICATION SANS INFORMATION... PAS D'IMPLICATION SANS RECONNAISSANCE !

Si la DAP attend de ses personnels une mobilisation hors norme pour cet évènement planétaire, **L'UFAP UNSa Justice** exige de la DAP une implication toute aussi importante en faveur de ses agents !

L'UFAP UNSa JUSTICE, LE SYNDICAT SANS CONCESSION !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD